

Compte-rendu de la conférence « Solidarité-Autisme, l'aventure de La Lendemain » animée par Claire Chastenet le 6 novembre 2015 dans le cadre des Vendredis de Gif

Claire Chastenet, Présidente de SAUGE (Solidarité, Autisme, Gestion) nous précise que cet acronyme fait allusion à la sauge, plante médicinale scientifiquement appelée *salvia* du latin *salvare* qui veut dire sauver. Les témoignages extrêmement émouvants apportés par Claire Chastenet sont mis ici en perspective avec les articles de la charte de SAUGE.

L'autisme touche de nombreux enfants et adultes qui ont tous des personnalités atypiques et d'une grande diversité. Dans l'article premier, la charte de SAUGE précise que chaque personne est unique et qu'elle porte sa propre richesse. La dignité est ainsi rendue à tous, y compris en cas de fort handicap. Le spectre de l'autisme est large, mais les difficultés que rencontrent les personnes atteintes par cette maladie sont de même nature, à savoir difficulté de communication, de relations sociales, un langage pas facilement accessible (certains cependant y accèdent). Il s'agit d'un handicap neurodéveloppemental qui altère les capacités de reconnaissance des expressions, des émotions, des codes sociaux et affectifs et qui engendrent des troubles de comportement, des activités stéréotypées. La personne atteinte d'autisme est d'une hypersensibilité émotionnelle ; un bruit par exemple peut être perçu comme une agression sensorielle. L'autisme n'est plus considéré comme une affection psychologique ni comme une maladie psychiatrique et de nombreuses erreurs ont été commises dans le passé par le corps médical. L'article 4 de la charte précise qu'il faut utiliser toutes les ressources des sciences pour découvrir les véritables causes.

Le projet de La Lendemain a pris naissance consécutivement à un accident de Lucie Chastenet, qui a été défenestrée suite à un mauvais traitement dans une institution spécialisée où elle se trouvait du fait de son handicap autistique profond. Ses parents, Claire et Denis, ont été très démunis et ont dû faire appel à des bonnes volontés pour venir en aide à Lucie, comme ce garçon de nationalité russe, volontaire rejeté de l'Arche. Cependant, comme le précise l'article 6 de la charte la bonne volonté ne suffit pas. Claire et Denis Chastenet ont alors pris la décision en 2008 de créer l'association SAUGE pour postuler auprès des pouvoirs publics et répondre à des appels à projets. Leur projet déposé au Conseil Général de l'Essonne en 2009 a reçu l'agrément du CROSMS (régional) dès l'année suivante. Des amis Giffois, tel Patrice Nicolas, et d'autres, ont apporté par leurs compétences une contribution essentielle au montage du projet: achat d'un terrain de 7 ha aux Molières, création d'une ferme écologique La Lendemain, mise en place d'une équipe professionnelle.

L'objectif de La Lendemain est contenu dans l'article 3 de la charte : toute personne atteinte d'autisme ou d'un autre trouble envahissant du développement doit pouvoir accéder à une vie active à laquelle elle trouve du sens. Cela passe par le travail, ici essentiellement lié à l'activité d'une ferme, à savoir élevage (poules, moutons..) et jardinage. Des professionnels sont recrutés, tels que des horticulteurs pour accompagner la création de jardin potager avec plantes aromatiques et fleurs, tels que des cuisiniers pour encadrer la préparation des repas. Les activités sportives comme le vélo, la course d'obstacle, les promenades, les balades avec les ânes occupent également une place importante. A ce propos il faut noter que les animaux perçoivent parfaitement la différence et qu'ils sont protecteurs auprès des résidents autistes. Une équipe médicale est présente à La Lendemain, d'autant plus que sur les 24 autistes admis, beaucoup sont porteurs de handicaps associés (surdité, épilepsie, hémiplégie...).

La conférencière fait part des modules de formations mis en place en Europe, ainsi que des colloques nationaux et internationaux pour un partage d'expériences. L'article 7 de la charte insiste sur ce partage essentiel avec les familles. Enfin un diaporama sur le domaine de La Lendemain permet à Claire Chastenet de nous faire part, avec amour, des personnalités de chacun des adultes accueillis. Elle montre, comme le précise l'article 5, qu'on peut ainsi aider chacun à trouver son rôle et sa valeur au sein de la société, et que, si l'inclusion sociale d'une personne handicapée ne va pas sans difficulté, elle stimule l'innovation et développe les valeurs humaines, comme le rappelle l'article 2 de la charte. Même si la conférencière ne nous a pas caché toutes les difficultés auxquelles le personnel et les parents sont confrontés régulièrement, c'est un formidable message d'espoir qu'elle nous a fait partager. Remercions aussi le Conseil Général de l'Essonne qui a joué un rôle moteur dans le projet et qui maintient sa pérennité financière.

Jacques Augé, Président des Vendredis de Gif